

La restauration collective de tous les dangers

LE JOUR

D'ALGERIE

Comité olympique algérien

Ould Ali «conseille» à Berraf de partir

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4224 - Lundi 17 juillet 2017 - Prix : 10 DA

Dans l'attente de son approbation

La tenue d'un dialogue national sur la table de Bouteflika

Une vigilance pas une seule fois prise en défaut

Par Mohamed Habili

Au fond, les Américains et les Russes ne sont vraiment d'accord que sur une seule chose dans le conflit syrien : faire en sorte de ne jamais se trouver obligés de se faire la guerre, car dans celle-ci il n'y aurait que des vaincus, eux-mêmes d'abord et probablement le monde entier dans leur sillage. Le double exemple des deux grandes conflagrations du siècle dernier les a édifiés à cet égard : plutôt que de toujours choisir la guerre, c'est souvent elle qui vous choisit, qui vous attire à elle comme une irrésistible séductrice, et puis qui vous garde dans son ombre infernale, le temps dont elle a besoin pour mener à terme son œuvre de mort et de destruction. Si les Russes et les Américains devaient en arriver là, il est à craindre que l'herbe ne pousse plus sur la terre, du moins pendant un certain temps, notre planète ayant déjà connu plusieurs extinctions de masse. Elle s'en sortira peut-être malgré tout, et dans ce cas probablement sans l'espèce humaine. Mais ce qui fait que les deux superpuissances savent quelles limites ne pas dépasser dans la guerre par procuration qu'elles se livrent en Syrie, ce n'est pas cette perspective d'un affrontement nucléaire conduisant à un cataclysme ultime, mais la vision abominable de la défaite pour chacune, quand bien même cette défaite serait commune aux deux. Pire que tout, il y a la perte de leur rang dans le monde, leur déclasserement, par leur destruction mutuelle.

Suite en page 3

Suite aux fortes demandes enregistrées pour les vacances d'été

Des agences de voyages illégales envahissent le net



PI/DR

Pages facebook spécialement dédiées aux vacances d'été, particuliers avec blogs alléchants...etc., les sites informels ne manquent pas d'envahir la Toile pour faire du business pendant la saison estivale. Promotions imbattables, circuits de croisières à l'étranger, ces fausses agences de voyages font une concurrence déloyale aux vrais professionnels du tourisme.

Lire page 2

Société Générale Algérie présente son bilan
**Une croissance de 26% des crédits
à l'économie et aux ménages**

Théâtre national algérien
**Des chansons malouf
et persanes revisitées**



Suite aux fortes demandes enregistrées pour les vacances d'été

Des agences de voyages illégales envahissent le net

■ Pages facebook spécialement dédiées aux vacances d'été, particuliers avec blogs alléchants... etc., les sites informels ne manquent pas d'envahir la Toile pour faire du business pendant la saison estivale. Promotions imbattables, circuits de croisières à l'étranger, ces fausses agences de voyages font une concurrence déloyale aux vrais professionnels du tourisme.

Par Yacine Djadel

« **C**atégorie séjour, destination : Hammamet, Tunisie. Hébergement : Hôtel 4 étoiles "Hammamet", Tunisie/Hammamet Garden Resort & Spa #tdh_voyage vous propose un séjour en #tunisie_hammamet 08 jours - 07 nuits à l'hôtel #hammamet_garden_resort_spa 4 étoiles : 32 900 DA (par personne) pour les séjours entre 01/07/2017 au 14/07/2017 (demi-pension). 46 400 DA (par personne) pour les séjours entre 15/07/2017 au 31/07/2017, 32 900 DA», peut-on lire sur un site. Des annonces du genre, il y en a des milliers sur internet. Des promotions pour les voyages offrant une multitude de choix. On les trouve partout sur le net, il suffit juste d'un clic pour avoir l'embaras du choix. Pages facebook spécialement dédiées aux vacances d'été, particuliers avec blogs alléchants...etc., les sites informels ne manquent pas d'envahir la Toile pour faire du busi-

Forum politique de haut niveau sur le développement durable
L'APN prendra part aux travaux à New York

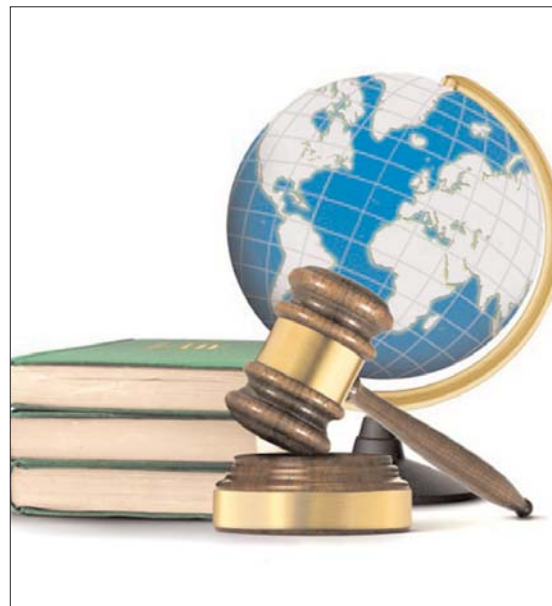
L'ASSEMBLÉE populaire nationale (APN) prendra part du 17 au 19 juillet à New York (Etats-Unis) aux travaux du Forum politique de haut niveau sur le développement durable ainsi qu'à la réunion parlementaire prévue en marge des travaux, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée. Lors de ce forum, les participants «examineront les mesures devant être prises par les parlementaires pour conférer le caractère institutionnel aux objectifs de développement durable et appuyer leur application sur les plans nationaux», indique-t-on de même source. Dans ce cadre, les participants débattront de «l'éradication de la pauvreté et la promotion de la prospérité dans un monde en perpétuelle évolution». Cette rencontre permettra d'échanger les expériences parlementaires, notamment celles liées à la lutte contre la pauvreté et la faim, garantir la sécurité alimentaire et l'égalité entre les deux sexes, encourager l'industrialisation durable, préserver les océans, les fleuves et les sources d'eau et les exploiter à des fins de développement durable. L'Algérie sera représentée à ces deux réunions par le député de l'APN, Seddik Chihab, membre permanent de la Commission onusienne de l'Union inter-parlementaire (UIP). K. L.

ness pendant la saison estivale. Promotions imbattables, circuits de croisières à l'étranger, ces fausses agences de voyages font une concurrence déloyale aux vrais professionnels du tourisme. Ni charges fiscales, ni impôts de registre du commerce, ces imposteurs du tourisme font un bénéfice net. Nourris par le développement rapide du numérique et des TIC en Algérie, ce nouveau créneau lucratif et illégal profite à ces nouveaux prestataires de voyages. Les fortes demandes des citoyens concernant les départs en voyage, notamment en cette saison, y sont pour quelque chose aussi. Surtout que du côté des clients ce qui importe est de gratter le moindre sou en ces temps de crise. Peu importe si les offres émanent d'une agence agréée ou non. Pourvu que ces derniers bénéficient d'intéressantes réductions. Parfois, ils sont même prêts à faire des concessions sur la qualité des voyages. «Pour moi, voyager à des prix réduits, même si la qualité diminue un peu, est mieux que de ne pas partir en vacances du tout. L'année dernière, par une offre dénichée chez un particulier annonçant par Internet, j'ai été en Tunisie 7 jours pour la somme de 40 000 DA, tous frais inclus. J'ai aimé, malgré l'absence d'un grand luxe», nous a confié Amine, un jeune croisé dans les rues d'Alger-Centre. Pour Hakima,

une enseignante qui a l'habitude de voyager chaque été à l'étranger, son avis est tout autre sur ce point. Pour elle, il est hors de question de confier l'organisation de ces vacances d'été à des non professionnels et ce, en dépit de tous les avantages qu'il peut y avoir en retour. «Je préfère m'adresser à de véritables professionnels du domaine, agréés, et ajouter un peu d'argent pour des vacances agréables et sereines que de m'aventurer à l'aveuglette avec ces gens-là avec qui, souvent, on rencontre plusieurs désagréments et même arnaques parfois. Au moins avec une vraie agence on sait à quoi s'en tenir en cas de pépins», a-t-elle affirmé. Ainsi, en plus de casser le marché aux vrais professionnels du tourisme, les faux prestataires n'assurent pas toujours un service de qualité digne des premiers.

Une véritable concurrence déloyale, selon le DG d'«Infinity Travel»

Pour avoir un avis sur ces innombrables agences illicites qui envahissent le net avec leurs offres imbattables, cassant les prix chaque été, M. Yassad Noureddine, ancien professionnel du tourisme et directeur général de l'agence de voyages «Infinity Travel», sise à Alger-Centre, n'a pas manqué d'exprimer sa colère



sur la question. «Ils ne paient ni impôts ni aucune charge, en plus ils nous font une concurrence des plus injustes et déloyales. En plus de faire un chiffre d'affaires largement plus élevé que le nôtre, nous qui cotisons, ces usurpateurs tuent le métier dans sa valeur première. Avec leur méconnaissance du domaine, ils donnent une très mauvaise image du tourisme national», a-t-il déploré. Ajoutant que «déjà que le métier

est très dur à exercer chez nous dans ses normes, et avec ces prestataires illégaux cela ne fait qu'empirer les choses. Ce qui me révolte le plus, c'est que les syndicats ne font rien pour stopper cette pratique qui empoisonne notre secteur. L'Ugta à laquelle nous sommes affiliés semble négliger ce point important. En conséquence, nous sommes livrés à nous-mêmes et faisons de notre mieux pour sauver la mise». Y. D.

Les intoxications alimentaires s'amplifient de façon alarmante

La restauration collective de tous les dangers

Le phénomène des intoxications alimentaires s'amplifie de façon alarmante en Algérie. Depuis le début de l'année, on a compté plus de 3 580 cas ayant provoqué le décès de deux personnes. En dépit des campagnes de sensibilisation entreprises, on constate, toujours une progression inquiétante. Cela est dû au changement de comportement du consommateur qui préfère les fast-foods aux plats familiaux. De ce fait, le secteur de la restauration collective est de loin le plus souvent relié à ce fléau. Le fait que les aliments soient préparés en grandes quantités, longtemps à l'avance, peut expliquer en partie ce sérieux problème de santé publique. Néanmoins, l'été reste sans conteste très propice aux intoxications alimentaires, et ce, en raison de la hausse de la température et du non-respect des conditions de conservation. Cette période de grandes chaleurs est aussi considérée comme très particulière pour la direction du commerce dont les agents sont principalement en alerte. Parfois mortelles, les principales causes des intoxications alimentaires observées sont dues à la négligence et au non-respect des mesures de



salubrité et d'hygiène lors de la préparation, de la conservation, du stockage et de la manipulation des aliments. Il s'agit aussi de l'acquisition de produits alimentaires périssables exposés sur la voie publique, le développement de la restauration rapide et le manque de formation et de qualification des différents intervenants dans le circuit commercial, notamment les épiciers, les restaurateurs, les agents et personnels des

collectivités. Sur ces 3 578 cas, 2 611 ont été enregistrés au niveau de la restauration collective, des fêtes familiales et des repas familiaux, soit un taux de 73%, a fait savoir le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane. Quant aux deux décès, ils ont été enregistrés à El Oued et à El Bayadh, a relevé le même responsable. Il est constaté que sur les 48 wilayas du pays, celles où aucun cas d'intoxication alimentaire n'a été signalé sont au nombre de huit : Aïn Defla, El Taref, Mila, Naâma, Oum El Bouaghi, Souk Ahras, Tissemsilt et Tiemcen, a-t-il fait savoir. Selon le bilan qu'il a présenté, les wilayas qui ont enregistré le plus grand nombre de personnes touchées par les intoxications alimentaires au 1^{er} semestre 2017 sont Bouira avec 933 cas (26% de la totalité), El Oued avec 406 cas (11%), Alger avec 345 cas (9%) et Mascara avec 293 cas (8%). Rappelons que la loi prévoit des peines allant jusqu'à la prison à perpétuité pour les fraudeurs en matière de sécurité sanitaire.

Meriem Benchaouia

Dans l'attente de son approbation

La tenue d'un dialogue national sur la table de Bouteflika

■ «Il s'agit là d'un grand pas positif auquel nous adhérons» dont l'annonce a été faite lors de l'adoption du plan du gouvernement récemment par les deux chambres du Parlement et pour lequel le groupe parlementaire du Front de libération nationale (FLN) a voté à l'unanimité, a répondu Sadek Bouguettaya, responsable de la communication, également membre du bureau politique du FLN, à propos de l'ouverture d'un dialogue national annoncée avant-hier par Abdelmadjid Tebboune, Premier ministre, lors de sa première visite de travail dans la wilaya d'Alger.

Par Lynda Naili

Confirmant la participation de son parti à cette consultation, ce dialogue national, dira Sadek Bouguettaya, joint par téléphone, auquel appelle le Premier ministre pour la mise en œuvre du plan du gouvernement traduisant le programme du président de la République, avec la participation de l'ensemble des parties prenantes à savoir la classe politique, les partenaires sociaux y compris le syndicat de la presse nationale, est une opportunité majeure pour une étude large et approfondie de la situation qui prévaut dans l'ensemble des secteurs et domaines en Algérie, qui devra aboutir à un consensus national sur les questions primordiales du pays. En outre, affichant la «confiance» de son parti en la personne du Premier ministre, qui selon lui «dispose d'une forte expérience» en la matière, il soutiendra la position du FLN à défendre, lors de ce dialogue, «le principe des subventions sociales et des transferts sociaux au profit des catégories démunies qui constituent un des fondements de l'Etat algérien».

En somme, pour le responsable de la communication du vieux parti, «la tenue de ce dialogue national avec la participation de tous les acteurs politiques

et sociaux à différents statuts permettra effectivement d'étudier les diverses évolutions sociales dans quelque domaine qu'elles soient, et en conséquence, de dresser les jalons devant garantir à l'Algérie de préserver sa stabilité socio-économique et sa sécurité». Pour cela, il s'agira, poursuivra-t-il, «par secteur, de dresser et classer les priorités et de rassembler les richesses tant matérielles qu'humaines dont recèle le pays à même de répondre aux besoins et préoccupations des citoyens». «L'Algérie n'est pas en crise, il nous suffit juste de rester vigilants afin d'affronter les enjeux et éventuels dangers qui guettent le pays».

Par ailleurs, si notre démarche de faire réagir le porte-parole du parti du Rassemblement national démocratique (RND) est restée vaine, Hadj Cheikh Barbara, du parti du Mouvement populaire algérien (MPA) pour sa part, confirmant la participation à ce dialogue national du fait que son parti soutient le programme du Président, nous apprendra que les propositions à ce dialogue national seront tranchées lors de la tenue, la semaine prochaine du bureau national du MPA.

De son côté, Meziane Mériane, coordinateur du Snapest (Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique), indiquant que les parte-



RND/R

naires sociaux «étaient dans l'attente d'une invitation de participation à cette concertation nationale», nous dira que les partenaires sociaux notamment le syndicat dont il est à la tête, évoquera durant ce dialogue «les propositions et les suggestions relatives au code du travail et au dossier de la retraite, qui pour nous demeurent des dossiers toujours pas clos».

Pour rappel, avant-hier, Abdelmadjid Tebboune, Premier ministre, avait annoncé que l'instruction relative à l'ouverture d'un dialogue national avec les partenaires politiques et sociaux est fin prête et attend l'approbation du président de la République. C'était lors d'une visite de travail et d'inspection au projet de la

Grande mosquée d'Alger.

Tebboune avait précisé à ce sujet qu'«une instruction approuvée et promulguée» par le chef de l'Etat, «les contacts avec les parties concernées par le dialogue national seront engagés». Il affirmera, à ce propos, que les parties prenantes à ce dialogue sont «les partis représentés à l'Assemblée populaire nationale (APN), au Conseil de la nation et le mouvement associatif». Il s'agit, a-t-il ajouté, que «toutes les parties seront présentes pour émettre leurs avis à la faveur d'une conférence ouverte qui sera une occasion pour exprimer les différents avis, sur la base duquel le débat aura lieu avec les spécialistes». L. N.

Société Générale Algérie présente son bilan

Une croissance de 26% des crédits à l'économie et aux ménages

Société Générale Algérie (SGA) a enregistré, durant l'année écoulée, une bonne performance financière, marquée par une augmentation de son PIB et de son résultat net de 17% et 27% respectivement. D'autre part, les crédits à l'économie et aux ménages ont connu une croissance de 26%, passant de 155 milliards de dinars à 195 milliards en 2016.

Une présentation a été faite par le président du Directoire, Eric Wormser, lors d'un déjeuner presse sur l'île de l'Espadon, qui a détaillé les volets des activités financières, des ressources humaines, de la formation ainsi que de la solidarité active de cette banque qui se dit citoyenne. Le président du Directoire, Eric Wormser, a mis en exergue la croissance de la SGA qui reflète l'excellente performance de la banque tant en termes financiers qu'au niveau de la qualité confirmée par la confian-

ce accordée par nos clients, résultat de l'engagement et du professionnalisme de nos collaborateurs.

Le bilan de Société Générale Algérie fait état d'un résultat net de 5,6 milliards de dinars, enregistrant un bénéfice de 27% par rapport à l'exercice 2015 (4,4 milliards de dinars).

D'autre part, les crédits à l'économie et aux ménages ont connu une croissance de 26%, passant de 155 milliards de dinars à 195 milliards en 2016.

Les crédits aux entreprises, quant à eux, représentent désormais 88% des engagements de la banque alors que les particuliers et les professionnels se placent à hauteur de 12% à fin 2016.

D'un autre côté, les fonds propres de la banque se renforcent de 33 milliards en 2015 à 38 milliards à la fin 2016, grâce à l'incorporation de 40% des bénéfices traduisant la confiance portée à l'économie algérienne et la

volonté farouche d'investir dans le pays.

Abordant le volet formation, il a indiqué que 75% de l'effectif de la banque bénéficie d'une formation au minimum une fois par an.

La carte visa SGA confectionnée en Algérie

Les cartes visas Société Générale Algérie (SGA), permettant aux Algériens de faire des achats sur Internet, de retirer de l'argent de distributeurs dans le monde entier, seront confectionnées désormais en Algérie, au lieu du Maroc, d'ici la fin de l'année en cours, selon le président du directoire, Eric Wormser.

Revenant aux activités de la banque, SGA informe s'être engagée dans «des actions caritatives en direction des associations (défendant les intérêts) de personnes en situation de vulnérabilité, la promotion du sport

pour handicapés, des jeunes talents et de la culture».

Durant l'exercice 2016, en ligne avec les années précédentes, Société Générale Algérie a mené de nombreuses actions sociales et de RSE dans le cadre de mécénats et de sponsoring dans des domaines aussi variés que la solidarité, le handicap, le sport ainsi que la culture. Cette année encore, indique le même responsable, la banque a exprimé son attachement aux valeurs de solidarité et d'aide aux personnes les plus vulnérables. «SGA continuera de se tenir aux cotés des associations partenaires et de promouvoir l'art contemporain notamment à travers son concours annuel dédié aux jeunes artistes peintres».

SGA maintient, ainsi, sa position avantageuse parmi les premiers établissements financiers à capitaux privés, leader en réseau d'agences réparties sur 29 wilayas et en fonds propres,

LA QUESTION DU JOUR

Une année après, le mystère reste entier

Suite de la page une

Bien qu'il soit un jeu à deux, l'équilibre de la terre, s'il doit se rompre, étendra ses effets à ceux qui sont en guerre comme à ceux qui ne le sont pas. En d'autres termes, de cette maladie tous mourront, personne n'en réchappera, ceux qui se font la guerre comme ceux qui ne la font pas. Nous n'en sommes pas là, fort heureusement, mais c'est chaque jour qu'on doit se féliciter de l'instinct de conservation égoïste des Américains et des Russes, lequel nous épargne l'extermination généralisée. Sur le théâtre névralgique syrien, cette survie quotidienne est assurée par une instance de coordination dont la tâche est d'empêcher que les Américains, exprès ou par mégarde, tuent des Russes et réciproquement. Quand des avions russes doivent monter dans un coin de ciel syrien, les Américains en sont informés suffisamment à l'avance pour ne pas les confondre avec d'autres appareils dans un ciel particulièrement encombré. Dans une guerre classique, c'est là quelque chose qu'on ne ferait jamais, à moins de trahir : informer l'ennemi de ses faits et gestes. Mais justement la guerre de Syrie n'est pas une guerre comme une autre, comme celle que se mènent les Syriens entre eux au même moment par exemple, c'est une guerre par procuration, par Syriens et djihadistes interposés, et qu'il faut à tout prix garder comme telle. Et si ces avions au lieu d'être russes, sont américains, pareillement, sauf que ce sont des Américains qui alors se hâteront de donner leur trajectoire et leur destination à l'ennemi russe. Il suffirait qu'une seule fois un de ces avions, exprès ou par erreur, est abattu malgré tout pour que l'escalade soit à l'ordre du jour. Pas une seule fois ce genre d'incident n'est arrivé pendant toutes ces années de guerre ininterrompue. La seule fois où un avion russe a été descendu, ce ne fut pas par les Américains, mais par les Turcs, qui ne sont pas des ennemis pour les Russes, et qui s'en sont excusés. Mais seulement après avoir compris que les Américains ne se risqueraient pas dans une guerre avec la Russie juste pour leur épargner d'avoir à présenter des excuses.

M. H.

elle continue de renforcer l'accompagnement de ses clients, dans les conditions les plus favorables et place ainsi ces derniers au centre de ses préoccupations en s'inscrivant dans l'amélioration continue de la qualité des services qui leur sont proposés.

Louiza Ait Ramdane

Délégation nationale de la sécurité routière

Adoption du texte à la prochaine rentrée sociale

■ Le chargé des activités au Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR), Ahmed Nait Hocine, a annoncé, hier à Alger, que le texte de loi relatif à la création de la Délégation nationale de la sécurité routière était fin prêt et serait « approuvé par le gouvernement à la prochaine rentrée sociale ».

Par Ihsane Ch.

M. Nait Hocine a indiqué, en marge du lancement à la place El Kettani à Bab El Oued, de la campagne nationale de prévention contre les accidents de la route, que le texte de loi portant création de la Délégation nationale de la sécurité routière était fin prêt et serait soumis au secrétaire général du gouvernement « pour approbation en septembre ou octobre au plus tard ».

Il a rappelé, à l'occasion, que la Délégation nationale de sécurité routière assumerait les missions du Cnpsr et celles du Centre national des permis de conduire.

Il a souligné, à cet effet, que l'action se poursuivait au niveau

de la commission mixte chargée de l'élaboration de la loi relative au permis à points qui « entrera en vigueur fin 2017 ou début 2018 ».

Concernant la campagne d'été de prévention contre les accidents de la route, le directeur du centre a affirmé qu'elle toucherait en premier lieu 6 wilayas côtières (Béjaïa, Oran, Jijel, Mostaganem, Annaba et Ain Temouchent), outre Alger.

Après avoir rappelé que cette campagne avait choisi le slogan « Conduire doucement pour éviter le danger », il a précisé qu'outre la distribution des dépliants, le collage d'affiches sur les routes et les plages, cette campagne aura recours aux nouvelles technologies et aux espaces virtuels, en vue de sensibiliser les citoyens sur le non-respect des règles de conduite, en particulier les jeunes et les enfants.

La tranche d'âge entre 18 et 29 ans représente 35% des victimes des accidents, tandis que 30% sont des conducteurs avec un permis de conduire de moins de deux ans. **Accidents de la route : plus de 1 300 morts et 14 500 blessés entre janvier et mai**

Les accidents de la route ont fait 1 343 morts et 14 500 blessés durant les cinq premiers mois de 2017, selon les statistiques du Centre national de prévention et de sécurité routière



Ph.D. R.

(Cnpsr). Les statistiques du centre, présentées au lancement de la campagne nationale de prévention contre les accidents de la route, ont démontré que le nombre de décès a reculé de 177 cas par rapport à la même période de l'année précédente (janvier à mai 2016) où 1 520 individus avaient trouvé la mort dans des accidents de la circulation, soit un recul de 11,64%.

Le nombre de blessés dans les accidents de la route a également connu un recul de 16,43% par rapport à l'année dernière,

en enregistrant 17 350 blessés contre 14 500 pour l'an dernier, soit un recul de 2 850 cas, note la même source.

S'agissant du nombre d'accidents de la route enregistrés entre janvier et mai 2017, 10 206 accidents ont été enregistrés contre 11 663 durant la même période en 2016, soit une baisse de 12,49%.

Avec 601 accidents, la wilaya d'Alger vient en première position, suivie de M'sila avec 456 accident et Sétif avec 428.

Concernant le nombre de

décès générés par les accidents de la route, la wilaya de M'sila est en tête de liste avec 66 victimes, suivie par Alger qui a enregistré 62 morts et Batna avec 56 décès.

Le Cnpsr a souligné que le facteur humain demeurerait la cause principale des accidents de la route, ajoutant que les statistiques avaient démontré que 9 785 accidents enregistrés entre janvier et mai sont dus au non-respect du code de la route.

I. Ch./APS

Tunnel de Sidi-Aïch Le wali ordonne l'indemnisation des maisons endommagées

« UNE INSTRUCTION a été donnée par le wali, au directeur des travaux publics, afin de procéder à l'indemnisation immédiate des propriétaires des neuf maisons endommagées par les travaux de creusement du tunnel ». Cela s'est passé lors de la visite qu'il a effectuée la semaine passée en vue d'inspecter le chantier de creusement d'un tunnel à Sidi-Aïch. Selon la cellule de communication de la wilaya, le chef de l'exécutif « a tenu à rassurer les responsables de l'entreprise chinoise qui protestent contre le retard mis dans le paiement de leur dû qu'il sera bientôt réglé ». Cet engagement a été soutenu par le responsable de l'Agence nationale des autoroutes (ANA) qui s'est engagé « à rattraper et à normaliser toute la situation financière ». Il a reconnu que « la portion relative au contournement de la ville de Sidi-Aïch, où est engagée la réalisation du tunnel en bitube sur 1 700 mètres, avance laborieusement à cause de la technique de creusement choisie ». « Le projet à caractère structurant est prioritaire », a affirmé le wali, sachant que dès la réception de la totalité de ce projet, les routes nationales 12 et 26 seront désengorgées, permettant une meilleure fluidité de la circulation. Conçue en 2x3 voies, la pénière de Béjaïa totalise six cents ouvrages d'art, dont 13 viaducs, un tunnel de 1 700 mètre et sept échangeurs, ainsi que trois aires de services. Le projet a exigé un investissement de plus de 100 milliards de dinars, ajoute la même source. **Hocine C.**

Energie

Arezki Hocini installé au poste de président d'Alnaft

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a procédé hier à l'installation d'Arezki Hocini au poste de président du Comité de directoire de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft).

Avant cette nomination, M. Hocini occupait le poste de président par intérim d'Alnaft depuis le 23 mars 2017 en remplacement de Sid Ali Betata.

Lors de la cérémonie d'installation, M. Hocini s'est dit « très conscient du rôle important » de l'agence Alnaft pour le développement du secteur de l'énergie.

A ce propos, il a soutenu que cette agence, en collaboration avec Sonatrach, s'attellerait à améliorer le processus de valorisation du domaine minier et de mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires afin d'attirer davantage d'investisse-

ments.

Selon lui, la conjoncture économique actuelle nécessite l'impulsion d'une « nouvelle dynamique » dans la mise en œuvre de la politique énergétique dans l'amont pétrolier, en ajoutant que dans l'objectif de valoriser le domaine et d'attirer plus d'investissements, Alnaft « conduira des études, dont deux sont en cours, pour mieux connaître les potentialités des régions du Nord et des bassins du Sud ».

Pour sa part, le ministre de l'Energie a appelé les cadres d'Alnaft à améliorer substantiellement les processus de valorisation du domaine minier national et de mettre en œuvre les dispositions nécessaires à même de promouvoir et d'attirer davantage les investissements dans la recherche, la production et l'exploitation des hydrocarbures en Algérie.

Né en août 1958, M. Hocini est titulaire d'un master en physique de l'USTHB (promotion 1982) et d'un diplôme d'ingénieur en géophysique de l'Institut algérien de pétrole (IAP) de Boumerdès (promotion 1985).

Il avait exercé auparavant comme directeur de la banque de données de l'exploration à Sonatrach, puis, successivement, directeur de la division de la banque de données d'Alnaft, membre de son Comité de direction, son président intérimaire depuis mars dernier avant d'être nommé président de cette agence.

Créée en 2005, Alnaft a pour rôle de promouvoir les investissements dans la recherche et l'exploitation des hydrocarbures et de délivrer les autorisations de prospection.

Saty T.

Vacances

Des séjours sur le littoral algérois pour 350 enfants nécessiteux

Quelque 350 enfants scolarisés issus de familles nécessiteuses de la wilaya d'Illizi bénéficieront cet été de séjours sur le littoral algérois, a-t-on appris hier de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DAS).

Le premier contingent, composé de 150 enfants issus des communes de Djanet et Bordj

El-Haouès, a pris le départ hier depuis l'aéroport « Tiska » de Djanet à destination d'Alger où il devra profiter durant une douzaine de jours des plages de la capitale, a indiqué le DAS, Mohamed Ali Ouidène.

Retenue au titre du programme spécial arrêté par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la

femme portant prise en charge des élèves scolarisés issus de familles nécessiteuses, l'opération bénéficie à ces estivants, âgés entre 8 et 14 ans, qui ont été dotés également de trousseaux d'estivants.

Elle sera suivie d'autres opérations ciblant les enfants issus des communes d'Illizi, Debdeb, Bordj Omar Driss et In-Amenas,

qui rejoindront à leur tour les camps d'été sur le littoral, une fois le premier contingent revenu.

Des accompagnateurs et encadreurs ont été mobilisés pour veiller au confort de ces jeunes dont le transport se fera par voie aérienne, a ajouté M. Ouidène.

Ali T.

Régulation du marché et protection du consommateur

Le ministère du Commerce en passe d'actualiser le système législatif

■ Le ministre du Commerce, Ahmed Saci, a affirmé à Alger que son secteur s'attelle à actualiser le système législatif relatif à la régulation du marché en vue d'asseoir de nouvelles mesures à même de protéger le consommateur et de consolider les mécanismes de contrôle des activités commerciales sur le marché national, mais aussi au niveau des frontières.

Par Safia T.

Intervenant lors d'une rencontre nationale des cadres du secteur, le ministre a affirmé que «les lourdes responsabilités qui incombent au secteur nécessitent une législation minutieuse susceptible de régir la pratique commerciale et de proposer ce qui est à même de développer davantage les performances du secteur». «Nous sommes appelés à accorder davantage d'intérêt à la question de régulation du marché en œuvrant sans relâche à mettre à jour le système législatif y afférent», a-t-il ajouté. Il s'agit, selon le ministre, de la loi portant protection et lutte contre la fraude, et celle relative aux conditions de pratique des activités commerciales, «dont l'élaboration est à un stade avancé au niveau des institutions concernées», ajoutant que d'autres textes de loi étaient en cours d'élaboration et visaient à régir les activités commerciales sur le marché national et au niveau des frontières. Le ministère est sou-

cieux de renforcer les structures commerciales en fonction des besoins du marché, par la finalisation des programmes de réalisation de marchés de gros et l'encouragement du secteur privé et des collectivités locales pour investir dans ce secteur, notamment au volet distribution, a poursuivi le ministre. Dans ce contexte, M. Saci a indiqué que les mesures relatives à la gestion du Fonds d'indemnisation du transport des marchandises vers les wilayas du Sud seraient également revues à travers la révision de la liste des wilayas concernées et des produits dont le transport est remboursé. Concernant la permanence des commerçants lors des fêtes nationales, il a été décidé de diffuser toutes les données relatives à la permanence sur le site électronique du ministère du Commerce à partir de l'Aid El Adha. Cette démarche vise à fournir un service public supplémentaire à tous les concernés par cette permanence (consommateurs et opérateurs économiques). Ces données compar-

Ahmed Saci, ministre du Commerce



tent les noms et les adresses des commerçants permanents, la qualité de l'activité ainsi que les mesures prises contre les contrevenants. Quant au contrôle économique et la répression de la fraude, le ministre a affirmé que son secteur œuvrait à intensifier les opérations de contrôle en vue d'instaurer la transparence et lutter contre les pratiques commer-

ciales illégales et la compétition déloyale à travers l'orientation des opérations de contrôle vers la source. Près de 918 000 interventions des agents de contrôle ont été enregistrées au premier semestre de l'année 2017 au niveau du marché national. Ces opérations ont permis de dresser 113 000 procès-verbaux et près de 7 000 propositions de ferme-

ture des locaux. Au volet commerce extérieur, la chambre algérienne de commerce et d'industrie a été chargée de l'élaboration d'une «feuille de route économique nationale comportant toutes les informations et données sur les établissements économiques activant dans le territoire national afin de définir les contours du commerce extérieur à moyen et à long termes, rationaliser les importations et promouvoir les exportations hors hydrocarbures», a-t-il révélé. Des correspondances ont été adressées aux ministères concernés et aux walis pour apporter l'aide nécessaire aux cadres des chambres pour accéder aux informations requises, a ajouté M. Saci. Il est actuellement procédé à la modernisation des systèmes de gestion au niveau du ministère, à travers la concrétisation du projet de raccordement des différents services locaux et central à Internet ainsi que la poursuite des efforts d'amélioration des procédures d'inscription au registre du commerce.

R. E.

S. T./Agences

Informel

Plus de 400 marchés restent à éradiquer

Le nombre de marchés informels qui restent encore à éradiquer est de 403 sur les 1 453 marchés recensés en 2012, a indiqué le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane. Quant au nombre de marchés informels éradiqués jusqu'au 15 juin 2017, il a atteint les 1 050, tandis que celui des marchés informels réapparus après leur éradication a été de 216, a précisé M. Aït Abderrahmane lors d'une rencontre qui a regroupé le ministre du Commerce, Ahmed Abdelhafid Saci, avec les cadres de son secteur. Sur les 50

677 intervenants informels qui actuaient dans ces marchés, 21 239 ont été réinsérés dans le circuit commercial légal, soit 42%. Pour rappel, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait lancé en août 2012, en collaboration avec le ministère du Commerce, une large opération d'éradication des marchés informels. En parallèle, de nombreuses mesures destinées à la résorption de ce commerce illégal ont été prises, dont la réalisation de centaines de projets de marchés de proximité et de marchés couverts. Ainsi, une enveloppe de 12 milliards de DA a été dédiée à la réalisation de 784 marchés de proximité relevant du minis-

tère de l'Intérieur et des Collectivités locales. A ce propos, M. Aït Abderrahmane a fait savoir que sur les 784 marchés de proximité prévus, 670 ont été réceptionnés, 94 restent à réceptionner, tandis que vingt ont été annulés. Concernant le programme de réalisation de 291 marchés couverts, initié par le ministère du Commerce pour un montant de dix milliards de DA, le même responsable a indiqué que jusqu'à fin juin de l'année en cours, 22 ont été réceptionnés, 46 sont en cours de réalisation, 208 ont été gelés (travaux non lancés), huit dont les travaux sont à l'arrêt et sept ont été annulés.

R. E.

S. T./Agences

Algérie/ UE

Il existe une dynamique positive des relations bilatérales

La visite de travail du Commissaire européen chargé de la politique européenne de voisinage, Johannes Hahn, en Algérie mercredi et jeudi prochains, reflète la dynamique positive qui caractérise les relations bilatérales, a indiqué l'ambassadeur algérien en Belgique et auprès de l'UE, Amar Belani. Cette visite du Commissaire Hahn, la deuxième après celle qu'il a effectuée en mai 2016, revêt une importance particulière. Elle reflète la dynamique positive qui caractérise les relations bilatérales et le souci partagé par les autorités algériennes et européennes de

créer les conditions d'un dialogue suivi et permanent sur les questions d'intérêt commun, a expliqué l'ambassadeur algérien dans une interview accordée à *Afrique Asie*, publiée samedi sur son site. Pour le diplomate algérien, cette évolution qualitative s'est renforcée depuis le début de cette année où on a enregistré pas moins de quatre rencontres à haut niveau qui ont eu lieu à Bruxelles et à Alger, notamment entre M^{me} Federica Mogherini, Haute représentante de l'UE, et les représentants du gouvernement algérien, affirmant que la visite du commissaire constituera ainsi une nou-

velle séquence politique du rapprochement entre l'Algérie et l'UE, avec un focus sur la déclinaison opérationnelle des projets convenus d'un commun accord. Il a indiqué que cette visite sera suivie, le mois d'octobre prochain, par la visite à Alger du Commissaire européen chargé de l'Union de la sécurité, Julian King, rappelant que la visite de Johannes Hahn fait également suite à l'adoption des priorités communes de partenariat lors de la 10^e session du Conseil d'association Algérie-UE qui s'est tenue à Bruxelles, le 13 mars dernier. Amar Belani a précisé qu'il s'agit d'une vé-

ritable feuille de route qui articule les principaux axes de la coopération bilatérale pour la période 2017-2020 dans les domaines jugés clés dans la consolidation des relations Algérie-UE, tels que la gouvernance politique, le partenariat dans le domaine de l'énergie, le dialogue stratégique dans le domaine de la sécurité, la diversification économique et le dialogue dans le domaine de la dimension humaine, de la migration et de la mobilité. De par la diversité des points qui seront abordés lors de la visite du Commissaire Hahn, qui couvrent un large éventail de questions en

lien avec les relations bilatérales et, plus largement, avec la situation dans la région notamment au Sahel et en Libye, on relève, non sans satisfaction, l'importance qu'attache l'Union européenne à consolider le partenariat riche et multidimensionnel avec l'Algérie, en engageant avec ses autorités un dialogue ouvert visant une meilleure compréhension des défis auxquels elles font face et l'examen des voies et moyens d'y répondre dans le respect de leur souveraineté et en tenant compte de leurs intérêts respectifs, a expliqué le diplomate algérien.

Salem K./APS

Formation professionnelle à El Tarf

Une vingtaine de nouvelles spécialités proposées à partir de septembre

■ Dix-sept nouvelles spécialités, entre diplômantes et qualifiantes, seront introduites à El Tarf, à la nouvelle rentrée professionnelle, session septembre 2017, a indiqué le directeur local de la formation professionnelle.



Par Lydia O.

Treize nouvelles spécialités pour la filière diplômante sont proposées a précisé Abdelwahab Hadji, détaillant que le secteur

de la formation professionnelle introduira entre autres, une formation en plantes médicinales, dans le montage de panneaux solaires et photovoltaïques, le dessin d'études/béton armé, la réparation de portables fixes et

mobiles ainsi que des formations en entretien de véhicules légers, et le ramonage et matelotage de filets de pêche, de géométrie topographique et dans la maintenance d'engins. La même source a indiqué que la filière diplô-

mante propose pour la prochaine rentrée 315 postes pédagogiques détaillant que les inscriptions, sont ouvertes depuis le 9 juillet dernier et se poursuivront jusqu'au 16 septembre prochain à El Tarf. M. Hadji a souligné qu'un total de 4 975 nouveaux postes pédagogiques est prévu avec une augmentation de plus de 1 100 postes comparativement à la rentrée précédente. S'agissant de la formation qualifiante, le secteur propose pour cette prochaine rentrée 985 postes totalisant 30 spécialités, parmi lesquelles quatre nouvelles ciblant l'entretien de jardins et autres circuits de promenade, la greffe des arbres fruitiers ainsi que la gestion de ruches et l'héliciculture. L'offre dans ce domaine porte également sur 285 nouveaux postes au profit de la femme rurale, 80 autres pour les détenus des trois établissements pénitentiaires d'El Tarf et 190 autres pour les agriculteurs et leurs enfants, a-t-on affirmé de même source. La formation en hôtellerie et tourisme demeure les branches les plus prisées avec 650 postes dans cette wilaya à vocation touristique par excellence, a-t-on indi-

qué en rappelant, par ailleurs, que le secteur de la formation professionnelle d'El Tarf a enregistré, durant le mois de juin dernier, la sortie d'une promotion de 2 359 stagiaires. Le secteur de la formation professionnelle à El Tarf compte seize établissements de formation dont trois instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP), trois annexes et un centre de formation professionnelle et apprentissage (CFPA), d'une capacité théorique globale de 4 075 postes pédagogiques et 680 lits.

L. O./APS

Guelma Distribution avant fin 2017 de plus de 3 400 logements publics locatifs

UN QUOTA de 3 451 logements publics locatifs (LPL), dont les travaux de réalisation ont été entièrement achevés, sera attribué «*au cours des prochains mois*» de l'année en cours, a-t-on appris auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Un lot de 608 LPL sera attribué dans «*les prochains jours*» à travers plusieurs communes de la wilaya, selon les explications fournies par le représentant de l'OPGI au cours des travaux de la 2^e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). La distribution des logements restants sera effective dès achèvement des travaux d'aménagement extérieur ainsi que ceux liés au raccordement aux réseaux et voiries divers (VRD), a indiqué la même source, soulignant que les travaux avancent à «*un rythme soutenu*» ce qui permettra, a-t-il dit, d'attribuer un grand nombre de logements au cours des mois à venir. La wilaya de Guelma a bénéficié d'un programme de réalisation de 11 000 unités de logements publics locatifs (LPL) dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, a-t-on indiqué, notant que jusqu'à la fin du premier semestre de l'année en cours, 4 614 logements de cette formule ont été achevés, alors que 6 276 autres sont en cours de réalisation. Les travaux de réalisation de 110 LPL d'un programme inscrit en 2013, n'ont pas été encore lancés, a-t-on noté de même source.

R. R.

Ain Témouchent

1 800 gendarmes mobilisés dans le cadre du «Plan Delphine»

Quelque 1 800 gendarmes sont mobilisés pour assurer la sécurité des citoyens durant la période estivale et au titre du Plan Delphine, a-t-on appris, des responsables de ce dispositif de sécurité. Le Plan Delphine, mis en place cette année, sous le slogan «*la gendarmerie vous accompagne pour des vacances sans accident*», vise au déploiement sur les routes, la protection des personnes des biens en plus d'une présence à la fois répressive, préventive et de lutte contre tous fléaux sociaux et toutes les formes de criminalité. «*Nous avons procédé à la mise en place de brigades de BRI en vue de renforcer le contrôle*», a annoncé le commandant du groupement territorial de la gendarmerie nationale de la wilaya d'Ain

Témouchent, le lieutenant-colonel Kheiredine Douache. Depuis le lancement de la saison estivale, les éléments de la gendarmerie nationale ont enregistré 11 infractions relatives à l'exploitation illicite de plages et dressé 14 PV pour exploitation illicite de parkings et 4 autres PV pour exploitation illégale de camping, a souligné le même responsable. Au titre de ses actions préventive et répressive, les services de la police économique de ce corps ont établi 21 PV et relevé huit cas d'atteinte à la loi sur l'environnement, six cas d'infraction au code de la santé, a souligné le lieutenant-colonel Douache. Il a été également procédé à l'interpellation de 25 personnes pour violation de l'ordre public dans 61 affaires enregistrées dont 7 de

détention et consommation de drogue et 11 autres de cas d'ivresse. Le nombre de barages de sécurité dressés par les unités de la gendarmerie nationale sur les chemins de wilaya a atteint, depuis le début du mois de juin dernier, quelque 2 290 au titre du plan sécuritaire préventif pour lutter contre les accidents de la circulation alors que 2 180 patrouilles ont sillonné les axes routiers de la wilaya, a souligné le même officier supérieur. Plusieurs estivants qui ont opté pour la côte témouchentaise et ses plages ont exprimé leur satisfaction pour la présence sécuritaire active et rassurante des gendarmes au niveau des 17 plages autorisées à la baignade.

Hatem D./Agences

Tlemcen

Dédoublage de la route d'accès aux grottes de Beni Add

La route menant aux grottes de Beni Add, situées à une vingtaine de kilomètres de Tlemcen, précisément entre la commune d'Ain Fezza et ce site féérique, a fait l'objet, dernièrement, d'un dédoublement facilitant l'accès aux visiteurs, a-t-on constaté sur place. Culminant à 1 143 mètres d'altitude, ces grottes étaient auparavant reliées à Tlemcen via Ain Fezza, par une route sinueuse et difficile d'accès, formée de nombreux virages, d'où les risques d'accidents fréquents, aggravés par des ravins à chaque tournant.

Le projet, réalisé sur environ deux kilomètres, entre la sortie d'Ain Fezza et les grottes de Beni Add permet, aujourd'hui aux visiteurs de rejoindre en toute quiétude le site très fréquenté à longueur d'année. Ces grottes ont fait l'objet d'opérations d'aménagement ayant permis de redynamiser l'activité de ce site touristique. Ces actions ont porté, entre autres, sur la réhabilitation du réseau d'éclairage illuminant les trois grandes salles abritant de magnifiques stalactites et stalagmites, formés depuis de milliers d'an-

nées. La possibilité de réaliser un téléphérique reliant Ain Fezza aux grottes, situées à six kilomètres pourrait être envisagée, pour améliorer davantage l'accès au site. Depuis l'affectation, sur place, de guides touristiques formés à Tlemcen, de plus en plus de visiteurs se rendent vers Beni Add, pour découvrir ces curiosités naturelles qui laissent les visiteurs émerveillés par la beauté des lieux et les diverses formes sculptées par le calvaire laissant deviner la forme d'un animal ou d'un être humain. La forme la plus connue et qui

attire l'attention des visiteurs est incontestablement la réplique de la statue de liberté, avec ses moindres détails. Selon les techniciens du Parc national de Tlemcen, ces grottes datent d'environ 65 000 ans. Elles ont servi de refuge aux moudjahidines durant la guerre de Libération nationale. Avec les autres monuments et sites historiques, les grottes de Beni Add constituent une destination incontournable pour découvrir les multiples facettes de Tlemcen.

F. A./APS



Maroc/ Répression dans le Rif

L'UE et ses Etats membres entretiennent «une ambiguïté et un flou artistique»

■ L'Union européenne (UE) et ses Etats membres entretiennent une ambiguïté et un flou artistique concernant la vague de répression et d'arrestations arbitraires dans le nord du Maroc (Rif), a noté l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles et auprès de l'UE, Amar Belani.

Par Halim O.

En Europe, l'UE et ses Etats membres entretiennent une ambiguïté et un flou artistique concernant cette vague de répression et d'arrestations arbitraires, fermant les yeux sur des pratiques de torture révélées par des organisations et activistes marocains, et s'interdisant tout commentaire ou appréciation critique sur la situation au motif, fort commode, de ne pas compliquer davantage les relations, déjà tendues, avec le Maroc, a affirmé Amar Belani dans une interview accordée à Afrique Asie, publiée samedi sur son site, estimant que ces instances ont une posture morale à géométrie variable. Pour ce diplomate, il n'y a qu'à observer le discours évasif et les réactions plus que mesurées des officiels européens et onusiens face à la répression de la contestation populaire au Rif, qui dure depuis plus de sept mois, alors qu'elle suscite, partout ailleurs, émoi et condamnation, notamment de la part des organisations de la société civile au Maroc et dans le monde. Il a rappelé, dans ce contexte, les propos surréalistes et malvenus du représentant du



Maroc auprès des Nations unies à New York qui, à la question d'une journaliste (de l'APS) qui l'interrogeait sur la situation dans le Rif, a débité, comme à son habitude, des contre-vérités pour présenter son pays comme une démocratie idyllique, respectueuse de la liberté d'expression et d'opinion où les manifestants ne sont ni attaqués ni emprisonnés. Sur un autre plan, l'ambassadeur algérien a vivement déploré le silence des autorités espagnoles face au recours uni-

latéral du Maroc à la délimitation de son domaine maritime qui, d'après lui, a pour principal objectif l'intégration de l'espace maritime longeant les côtes du Sahara occidental dans le système juridique du royaume, pour barrer la route au Front Polisario qui remet légitimement en cause la souveraineté du Maroc sur les eaux territoriales sahraouiées, prolongement naturel du territoire non autonome du Sahara occidental, conformément au droit international. En ce qui

concerne l'Union africaine (UA), sur laquelle il a estimé qu'elle a été jusque-là relativement épargnée par les nuisances marocaines, Amar Belani a relevé que, depuis l'adhésion du Maroc à l'organisation en janvier 2017, semble parasitée par les actions chahuteuses de ce pays qui entend, avec le soutien de quelques gouvernements africains amis, détricoter toutes les décisions relatives au Sahara occidental. Il s'agit d'une fiction volontairement entretenue par le

Maroc et ses relais médiatiques, visant à faire croire à sa capacité à remettre en cause, sitôt entré à l'UA, des positions fermes et solidement ancrées de l'institution panafricaine sur la question du Sahara occidental, a-t-il fait constater, estimant qu'il est inimaginable de croire que cette organisation va changer, du jour au lendemain, sa position doctrinale sur la question, alors que la République arabe sahraouie démocratique (RASD) siège en son sein. Il a également indiqué qu'il est inconcevable d'envisager que l'UA puisse un jour renoncer au principe sacro-saint de l'intangibilité des frontières héritées de la période coloniale, qui est intrinsèquement lié à son positionnement par rapport au conflit du Sahara occidental, rappelant les décisions et résolutions adoptées par le 29e Sommet des chefs d'Etat de l'UA qui confirment leur attachement collectif à un règlement juste et durable du conflit, lequel doit nécessairement passer par un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies et des décisions de l'UA/OUA.

H. O./APS

Sahara occidental/ Parlement européen

L'intergroupe exprime sa solidarité avec les étudiants détenus à Oudaya

L'intergroupe sur le Sahara occidental au Parlement européen a exprimé sa solidarité avec les étudiants sahraouis détenus à Oudaya, condamnés à de lourdes peines de prison, exhortant la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini à agir pour que leurs droits soient respectés et les sentences prononcées à leur encontre «annulées». «En tant que membres du Parlement européen, nous exprimons notre solidarité avec le groupe des «étudiants d'Oudaya» et demandons votre intervention», ont écrit les députés européens Jytte Guteland, Paloma Lopez, Ivo Vajgl, Bodil Valero et Fabio Massimo Castaldo dans une lettre adressée à la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité au nom de l'intergroupe sur le Sahara occidental. Ces eurodéputés ont appelé Mme Mogherini à intervenir pour que les sentences prononcées, le 6 juillet dernier, à l'encontre des 14 prisonniers politiques sahraouis connus sous le nom du groupe des «étudiants d'Oudaya», soient

annulées car ils estiment que «le droit à un procès équitable n'a pas été respecté». L'intergroupe sur le Sahara occidental a demandé à Mogherini d'agir pour que des enquêtes sur les allégations de torture soient menées afin que les auteurs de tels actes soient tenus pour responsables. Les députés européens ont plaidé également pour le respect des droits fondamentaux de tous les prisonniers politiques sahraouis, appelant la délégation de l'UE à Rabat à aller à la rencontre de ces prisonniers et de surveiller toute procédure judiciaire future. Considérant qu'en vertu du droit international, le peuple sahraoui a un droit inaliénable à

l'autodétermination, l'intergroupe sur le Sahara occidental a réclamé l'autorisation des étudiants sahraouis et des défenseurs des droits de l'homme à organiser des manifestations pacifiques pour leurs droits. Dans leur lettre à la chef de la diplomatie européenne, les eurodéputés ont regretté le report, à plusieurs reprises, du jugement de ce groupe d'étudiants sahraouis détenus à Oudaya (Marrakech), lesquels sont privés de liberté depuis mars 2016. «Ce groupe a passé plus de 501 jours en prison sans procès, en violation de la loi marocaine. Le procès a été reporté 12 fois avant de pouvoir commencer le 9 mai 2017», ont-

ils rappelé, soulignant que les détenus n'ont cessé de dénoncer leur détention arbitraire et les mauvais traitements et abus dont ils sont victimes, sans que les autorités marocaines n'aient agi en conséquence. «Cette question a été soulevée à plusieurs reprises par l'UE dans le cadre de son dialogue politique avec le Maroc, mais sans résultats», ont-ils déploré, relevant que cette situation a suscité «beaucoup d'inquiétudes» concernant la violation des droits de l'homme par les autorités marocaines. Citant des observateurs internationaux, l'intergroupe sur le Sahara occidental a soutenu que les peines de 3 à 10 ans prononcées à l'en-

contre des étudiants sahraouis reposent sur des «aveux obtenus sous la torture» comme l'ont affirmé les accusés eux-mêmes. «Ces accusations n'ont pas fait l'objet d'une enquête, en violation flagrante de la Convention des Nations unies contre la torture, à laquelle le Maroc est partie», ont-ils souligné. Par ailleurs, l'intergroupe sur le Sahara occidental a relevé l'«indéniable» caractère politique du procès des étudiants sahraouis qui participaient activement à des manifestations pacifiques pour le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, des manifestations violemment réprimées par les autorités marocaines.

Amel D./Agences

Libye

L'aéroport de Benghazi rouvre après une fermeture de 3 ans

L'aéroport international de Benghazi a rouvert officiellement pour des vols commerciaux, sous forte présence policière, après une fermeture de trois ans en raison des combats dans la ville, a rapporté *The Daily Mail*. Les premiers vols aller de l'aéroport de Benina étaient à destination de Tripoli, capitale libyenne, d'Amman, en

Jordanie, et de la ville de Kufra, dans le sud-est du Liban. Les vols sont également prévus à destination et en provenance de Tunis, Istanbul, Alexandrie et la ville de Zintan en Libye occidentale. Les vols sont exploités par deux sociétés d'Etat, Libyan Airlines et Afriqiyah Airways. Benina est situé à l'est de Benghazi, la deuxième ville de Libye, où les

combats se sont intensifiés en été 2014 lorsque des forces fidèles au commandant Khalifa Haftar ont lancé une campagne militaire contre des terroristes et d'autres adversaires. Début juillet, Haftar a déclaré la victoire dans la campagne militaire contre ses rivaux au centre-ville.

R. M.



Commémoration du putsch en Turquie

Erdogan met en garde ceux qu'il appelle «traîtres»

■ Plusieurs centaines de milliers de Turcs ont commémoré dans la nuit de samedi à hier l'anniversaire de la tentative de putsch contre le président Recep Tayyip Erdogan, qui a vertement promis d'«arracher la tête des traîtres».

Par Rosa F.

Pour marquer cet événement qui a traumatisé la Turquie, M. Erdogan a participé à un rassemblement massif à Istanbul, où il a inauguré un mémorial pour les 250 victimes du coup de force, puis a prononcé un discours ému devant le Parlement à Ankara, avant d'inaugurer au lever du jour un autre mémorial, devant le palais présidentiel cette fois.

Des dizaines de personnes ont campé près du palais et des milliers d'autres sont venues afin d'assister à ce dernier événement, qui a clôt les célébrations officielles de ce premier anniversaire.

Alors que l'échec du putsch a

été salué par M. Erdogan comme une «victoire de la démocratie», sa riposte musclée, marquée par des arrestations et limogeages massifs, a suscité l'inquiétude de pays européens et d'ONG quant au respect des droits de l'Homme.

Accusant le prédicateur Fethullah Gülen d'être derrière le putsch, ce que nie l'intéressé, Ankara a lancé des purges d'une ampleur sans précédent contre ses partisans présumés: plus de 50 000 personnes ont été arrêtées, plus de 100 000 limogées par vagues successives.

«Nous arracherons la tête de ces traîtres», a lancé samedi soir M. Erdogan lors d'un discours au vitriol près du pont des Martyrs du 15 juillet enjambant le Bosphore à Istanbul, devant une

foule de plusieurs centaines de milliers de personnes.

Réitérant son soutien au rétablissement de la peine capitale, M. Erdogan a proposé d'introduire une tenue unique pour les présumés putschistes incarcérés, sur le modèle de la combinaison orange que portent les détenus de la prison militaire américaine de Guantanamo.

Lors d'une cérémonie tôt hier devant le Parlement à Ankara, bombardé par les putschistes l'année dernière, M. Erdogan a rendu un hommage appuyé à ses compatriotes qui ont affronté les chars «avec un drapeau à la main et leur foi dans leur cœur».

Le pays tout entier était mobilisé pour marquer l'anniversaire du putsch: après minuit, les quelque 90 000 mosquées du pays ont diffusé des prières en hommage aux morts.

En écho à la mobilisation populaire qui a contribué à mettre en échec le putsch l'année dernière, des dizaines de milliers de Turcs ont investi les places publiques dans toute la Turquie pour participer à une «veillée démocratique» jusqu'à hier minuit.

«J'étais dans la rue dès le début, l'année dernière (...) Je suis ici aujourd'hui pour faire en sorte que (le putsch) ne soit pas oublié», a déclaré Murat à l'AFP à Ankara. «Nous protégerons notre président jusqu'au bout», a assuré Nagihan, une supportrice de M. Erdogan. Ce putsch manqué «a permis de nettoyer le pays des terroristes», a-t-elle poursuivi en faisant allusion aux purges. «Donc c'était une bonne chose,



même si ça a été douloureux».

Un an après avoir vécu la plus violente forme de contestation de son pouvoir, M. Erdogan, qui dirige la Turquie depuis 2003, se dresse plus puissant que jamais. Une révision constitutionnelle controversée lui permet en théorie de se maintenir jusqu'en 2029. Ses opposants l'accusent de dérive autocratique depuis la tentative de coup d'État, mais M. Erdogan a balayé les critiques, notamment occidentales, dénonçant un «manque d'empathie» des pays européens avec lesquels les relations se sont tendues.

Le gouvernement turc affirme que des mesures d'exception, prises dans le cadre de l'état d'urgence en place depuis un an, sont nécessaires pour nettoyer l'État des éléments gülenistes qui l'ont méthodiquement infiltré pendant des décennies.

Vendredi encore, plus de 7 000 militaires, policiers et employés de plusieurs ministères ont été radiés par décret

loi.

Mais, dépassant le cadre des partisans présumés de M. Gülen, cette traque a aussi touché les milieux prokurdes, dont les principaux dirigeants politiques ont été écroués, des journalistes critiques ou encore des ONG.

Ces développements ont profondément polarisé la société entre pro et anti-Erdogan. Alors que tous les partis politiques avaient fait vœu d'unité après le traumatisme du 15 juillet, un an après, le paysage politique est plus fracturé que jamais.

Un mouvement de protestation pour défendre «la justice» conduit par le leader du principal parti d'opposition (CHP), Kemal Kılıçdaroglu, est ainsi parvenu à mobiliser des centaines de milliers de mécontents.

«Au cours de l'année écoulée, (...) la justice a été anéantie» et «l'état d'urgence est devenu permanent», a déploré samedi M. Kılıçdaroglu lors d'une session parlementaire extraordinaire.

R. F.



Points chauds

Valeurs

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quinze ans Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur de Jacques Chirac, s'insinuait dans le débat sur l'adhésion de la Turquie en exprimant son désaccord avec la procédure de l'UE. Il estimait alors, que la Turquie, mise à part partager un petit bout de son territoire, n'avait rien en commun avec l'Europe, et qu'une telle adhésion serait néfaste pour l'UE. Cette intervention avait alors rapidement créé un effet boule de neige, poussant plusieurs autres responsables politiques dans différents pays européens à faire entendre les mêmes critiques. Des sondages effectués avaient par la suite démontré le désaccord des peuples européens eux-mêmes qui se positionnaient contre une entrée d'Ankara dans l'UE. Pourtant, les dirigeants turcs ne se sont pas laissés abattre par ces réactions négatives et ont continué à réclamer ce qu'ils estiment leur avoir été promis il y a exactement soixante ans par le président Charles De Gaulle. Ce dernier, recevait en 1967 le président de la République de Turquie à l'Élysée et évoquait sans jamais parler d'adhésion, une coopération avec la Turquie : «En Europe, [...] l'intérêt de nos deux Républiques n'est-il pas de conjuguer leurs efforts pour qu'au lieu de l'opposition stérile de deux camps s'établissent la détente, l'entente et la coopération entre tous les peuples de notre continent». Mais aujourd'hui avec la dérive tyrannique du président Recep Tayyip Erdogan les instances de l'UE sont de moins en moins enclines à accueillir la Turquie parmi elles. Le président de la Commission européenne a d'ailleurs exhorté cette semaine Ankara à respecter les valeurs démocratiques si elle veut entrer un jour dans l'UE, au lendemain de propos très durs du président turc contre les putschistes. «Un an après la tentative de putsch la main de l'Europe reste tendue», a écrit Jean-Claude Juncker dans une tribune publiée par l'édition dominicale du journal allemand «Bild», alors que les négociations en vue d'une adhésion de la Turquie à l'UE sont depuis plusieurs années au point mort. Mais en échange, il est nécessaire que «la Turquie démontre clairement sa volonté d'être européenne et prenne à cœur de manière décidée les valeurs européennes fondamentales», a ajouté Juncker, dont les services sont chargés de mener les négociations d'adhésion avec la Turquie. «Une Union des Droits de l'Homme, de la liberté de la presse et de l'état de droit n'est par exemple pas compatible avec le placement en détention à l'isolement pendant des mois de journalistes sans mise en accusation», a ajouté le président de la Commission en référence notamment au cas d'un journaliste germano-turc, Deniz Yücel, accusé par Ankara de soutien au «terrorisme». Il n'est toutefois pas certain que ces «menaces» aient beaucoup de poids alors que concrètement la procédure d'adhésion est en arrêt et que la Turquie plus que jamais s'est éloignée des principes et des valeurs démocratiques de l'UE pour se rapprocher de ceux d'une dictature.

F. M.

Iran

Dix ans de prison pour un Américain accusé d'«infiltration»

Un ressortissant américain accusé d'«infiltration» a été condamné à dix ans de prison en Iran, a annoncé hier la justice iranienne sans préciser son identité.

«L'Américain, qui détient également une autre nationalité, a été identifié et arrêté par les services de renseignement», a déclaré le porte-parole de la justice, Gholamhossein Mohseni-Ejeie. Il «était venu pour une mission d'infiltration et a été condamné à dix ans de prison», a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse retransmise par la télévision d'État.

M. Mohseni-Ejeie n'a pas précisé la date de son arrestation ou son identité. «Cet individu était guidé directement par

les Américains» dans sa mission, a-t-il ajouté sans expliquer la nature de cette mission.

L'Américain «a fait appel de sa condamnation», a poursuivi le responsable iranien en soulignant qu'il donnerait des détails supplémentaires «une fois la peine confirmée».

Deux ressortissants irano-américains, l'homme d'affaires Siamak Namazi et son père Mohammad Bagher Namazi, ont été condamnés en octobre 2016 avec quatre autres personnes à dix ans de prison pour «espionnage» au profit de Washington.

Siamak Namazi avait été arrêté en octobre 2015. Son père, Bagher, aujourd'hui âgé de 81 ans et qui avait travaillé

pour l'Unicef, avait été interpellé en février 2016 alors qu'il était venu en Iran pour tenter d'obtenir la libération de son fils.

Les États-Unis ont demandé à plusieurs reprises la libération immédiate des deux hommes.

Washington demande aussi la coopération de Téhéran dans le cas de Robert Levinson, un ancien agent du FBI, porté disparu en Iran depuis 2007.

Cette nouvelle affaire intervient en plein regain de tensions avec l'Iran, alors que le président américain Donald Trump et le Congrès ont adopté une position hostile à l'égard de Téhéran.

L'Iran et les États-Unis entretiennent pas de relations diplomatiques depuis 1980.



Théâtre national algérien

Des chansons malouf et persanes revisitées

■ Le Constantinois Faouzi Abdennour et l'Irannienne Khatoun Panahi ont gratifié, samedi soir, le public du Théâtre national avec les plus belles chansons du répertoire malouf et persan. Cette soirée qui s'inscrit dans le cadre des échanges culturels et artistiques entre les deux pays, était une occasion pour découvrir des rythmes ancestraux et revisiter le répertoire musical oriental.



Par Abia Selles

Un concert inédit de musique traditionnelle a réuni, samedi soir à Alger, les genres malouf et persan, portés par les voix étoffées du Constantinois Faouzi Abdennour et de l'Irannienne Khatoun Panahi, devant un public peu nombreux. Accueillie durant deux heures

au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), cette fusion prolifique a mis en valeur la richesse et la diversité des patrimoines, permettant un dialogue intéressant entre deux cultures millénaires enracinées dans les traditions respectives des peuples algérien et iranien.

Faouzi Abdennour, jouant à une «semi-mandole» à douze cordes, a été le premier à fouler

la scène, soutenu, 50 mn durant, par sept instrumentistes (percussions, nay, luth et violons), auxquels s'est joint le musicien iranien Nima au «setar» (instrument à quatre cordes, à la petite caisse busquée et au long manche mince) et au «def» (bendir d'une petite épaisseur périphérique et d'un diamètre plus large).

Le chanteur constantinois a exécuté «Noubet Raml El Maya»

dans ses différentes déclinaisons rythmiques et mélodiques, alignant entre autres avec une voix pleine et limpide, «Fah el banafsedj», «Idha habibek wafa bi aâhdih», «Mata nastarihou», «Allah, Allah, Ach D'aâni», «Beyna Ed'Doulouâi», «Ya saqi wesqi habibi», «Ya moulet el khana», «Mal hbbi malou» et «Lakitouha fine».

Les sonorités relevées du luth, mêlées aux sons aigûs du nay et des violons, ont restitué l'ambiance paisible propre à la musique savante que représente le genre malouf, au plaisir d'une assistance conquise par le professionnalisme des musiciens et la brillante prestation de Faouzi Abdennour.

Présente pour la première fois en Algérie, Khatoun Panahi, faisant son entrée sous les applaudissements des spectateurs, s'est d'abord produite en duo avec le chanteur algérien, avant de sublimer «la paix, l'amour et la beauté», a-t-elle expliqué, à travers des pièces qui ont mis en valeur le folklore iranien, dont «Goo be saghi», «Jame Tala, Dashligala» et «Banoo Banoo» où un amoureux décrit sa bien

aimée la comparant à une rose.

Les deux artistes ont interprété ensemble deux chansons dans les langues algérienne et persane, une pièce montée sur la musique de «Bent Ech'Chalabiya» de Fairouz, diva de la chanson orientale, sur laquelle Faouzi Abdennour a rendu le texte de «Selli houmoumek fi del aâchiya» et «Billahi ya hamami», chef-d'œuvre en trois temps du terroir constantinois.

Après s'être produit la veille à Constantine, le duo algéro-iranien a embarqué le public algérois dans une randonnée onirique pluriculturelle qui a établi des passerelles d'échanges entre les deux cultures, à travers le rapprochement évident des rythmes et modes algériens avec les cadences et maqamat iraniens.

A. S.

Rendez-vous culturels

Institut français d'Alger (Alger-Centre).

Jusqu'au 27 juillet :

Exposition de photographies «Entre ciel et mer» de Noël Fantoni.

Galerie d'art Mohamed-Racim Jusqu'au 22 juillet :

Exposition de l'artiste peintre Othmane Mersali.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaïah à Ouled Fayet

16 juillet :

«Des Bulles sous l'eau», un spectacle magique enchantera petits et grands.

Théâtre régional Abdelmalek-Bougoumouh

Du 16 au 17 juillet :

Festival international de théâtre de Béjaïa.

Les 16 et 17 juillet :

«Babor Gharak» présenté à Béjaïa.

Théâtre de plein air de Sidi Fredj - Casif

16 juillet :

Soirée artistique animée par Khitanou, Amine Titi, Tinhinène, El Kord.

17 juillet :

Soirée musicale animée Houssein Kaméliou, Group toumast n'teniri, Grpe Diwan Dzair.

18 juillet :

Soirée musicale animée par Amel Zen, Nasime Djezma, Ayoub Medjahed.

19 juillet :

Soirée musicale avec Cheb Zizou, Noureddine Alene, Djazouli, Sid Ali Chala Bala.

20 juillet :

Wissi Ziâne, Bilal Milano, Kader Barigou et Kader 44 animent une soirée musicale.

Prévue jusqu'au 3 août à Alger

Exposition «Delirium»

Une exposition collective réunissant les œuvres de quatre jeunes artistes contemporains, allant de la peinture à la miniature en passant par le graphisme et le dessin, a été inaugurée samedi à la galerie d'art «Seen Art Gallery».

Intitulée «Delirium» cette exposition regroupe les artistes «Nesach», «Ser Das», «Panchow» et «Bold», déjà très connus sur la toile, et qui proposent au public des œuvres contemporaines majoritairement inspirées de la société algérienne avec un regard souvent décalé.

L'artiste peintre «Ser Das», Fares Yessad de son vrai nom, expose une série d'œuvres riches en symboles, basées sur les contradictions sociales et arborant généralement un masque comme «déguisement social» dans des toiles comme «Ahfedh El Mim»

(Garde le silence), «L'alliance» ou encore «Tora» (amour). Réalisées à l'acrylique sur toile, toutes les œuvres de l'artiste soignent les traits et les détails jusqu'à se rapprocher du dessin sur ordinateur et de l'impression numérique.

Né en 1987, «Ser Das», sculpteur de formation, est diplômé de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger (Esba) en 2010 et a participé aux événements «Picturie générale III» et «El Medred».

Portant un regard plus sévère sur la société et ses contradictions, «El Panchow», Chafik Hamadi, expose une série de dessins à l'encre de Chine caricaturant l'addiction aux réseaux sociaux, les modes vestimentaires ou encore l'extrémisme religieux dans des œuvres «Instadict», «El Cor-beau» ou encore «Boulegya».

Diplômé de l'Esba en 2016, «El Panchow» avait fondé le collectif «Likip» pour le street-art en 2012 et participé au Festival «Artifariti» en soutien à la cause sahraouie, à l'Open Art World à Cuba et aux événements «Picturie générale III» et «El Medred».

Infographe et maquettiste, Abdelghani Hidouche, plus connu sous son nom d'artiste «Bold», expose des œuvres de miniature contemporaine avec des influences de symboles maghrébains et africains et de Street Art.

Proposant des œuvres inspirées du Doodle Art, Nesrine Achour, «Nesach», explore une palette très riche pour reproduire sur plusieurs toiles le même concept décliné sur plusieurs formats et plusieurs thèmes de couleurs intitulés «Focus», «Attraction» ou encore «Kaléïdoodlestique».

Atelier international sur le patrimoine bâti de la région des Aurès

Batna accueille la première édition

Le premier atelier international sur le patrimoine bâti de la région des Aurès a réuni samedi, à l'auberge de jeunes de la commune de Ghoufi, dans la wilaya de Batna, des experts nationaux en architecture et en restauration des anciennes constructions, en vue de répertorier et reconnaître l'état du patrimoine bâti notamment celui se trouvant le long de Oued Labiodh.

Les participants à l'atelier, auquel prennent part également des experts français et italiens,

s'intéresseront notamment aux thakliâth (bâtisses collective de stockage des récoltes et provisions) ainsi qu'aux vieux villages et zaouïas de la région, a indiqué Azzedine Guerfi, président de l'atelier et de l'association Medghassène, initiatrice de la rencontre. L'atelier qui se poursuivra jusqu'au 25 juillet, envisagera également les modes d'intégration de ce patrimoine urbanistique traditionnelles au tissu des nouvelles cités de la région pour en constituer l'identité essentielle, ainsi que la question

de l'importance de la préservation et valorisation de ce patrimoine, a ajouté la même source.

Organisé avec le concours de l'association RehabiMed, les universités Batna 1 et 2, l'Ecole d'architecture de Barcelone (Espagne) et le département de génie civil et d'architecture de l'université de Cagliari (Italie), l'atelier prévoit des sorties de terrain afin de constater de visu des constructions plusieurs fois séculaires de villages de la vallée Oued Labiodh. De son côté, le directeur local de la culture,

Omar Kebbour, a relevé que la rencontre s'intéressera au départ aux constructions du premier balcon de Ghoufi pour définir les principales périodes historiques et envisagera, dans un autre temps, les actions de restauration et d'intervention à engager.

Cette région est connue pour sa richesse historique et archéologique s'enfonçant jusque dans les périodes préhistoriques, a expliqué M. Guerfi, estimant que toute intervention exige de bien connaître les spécificités de chaque époque. L. B.



Mondial-2017 de handball des U-21 (Préparation) L'Algérie battue par la Hongrie en amical 28-25

LA SÉLECTION algérienne de handball des moins de 21 ans (garçons) a été battue par son homologue hongroise 28-25, samedi soir en amical à la salle Harcha-Hacène (Alger) dans le cadre de la préparation des deux équipes au Mondial-2017, prévu du 18 au 30 juillet en Algérie. Cette rencontre, la dernière dans le programme de préparation des Algériens et des Hongrois, s'est disputée en trois périodes de 20

minutes chacune (3x20). La Hongrie a dominé les trois périodes pour s'imposer 10-8, 20-18 puis 28-25. Lors du Tour préliminaire du Championnat du monde Alger-2017, l'Algérie évoluera dans le groupe D avec la Croatie, l'Islande, l'Argentine, le Maroc et l'Arabie saoudite, tandis que la Hongrie a hérité du groupe A avec l'Allemagne, la Norvège, la Corée du Sud, le Chili et les Îles Féroé.

Premier League Asia Trophy/ Leicester Mahrez et Slimani retenus pour un tournoi à Hong Kong

LES INTERNATIONAUX algériens de Leicester City, Islam Slimani et Ryad Mahrez, annoncés sur le départ, sont convoqués pour le tournoi «Premier League Asia Trophy» qui se déroulera à Hong Kong, a annoncé le club anglais de première division de football samedi. Les deux joueurs algériens figurent dans la liste des retenus par l'entraîneur Craig Shakespeare pour cette compétition qui se déroulera à Hong Kong, précise la même source. Leicester affrontera lors

de ce tournoi West Bromwich Albion mercredi au stade de Hong Kong avant de croiser le fer contre Crystal Palace ou Liverpool samedi 22 juillet. Mahrez qui avait exprimé son souhait de quitter le club cet été n'est toujours pas fixé sur son avenir en raison des exigences financières de la direction des Foxes pour le libérer. Il est courtisé par Arsenal et la Roma. Son compatriote Slimani pourrait également quitter le club de la Premier League après une saison difficile avec Leicester.

Championnat du monde d'Athlétisme (U18) Heptathlon : l'Algérienne Asma Baya Araibia termine 11^e

L'HEPTATHLONIENNE algérienne Asma Baya Arabia a terminé samedi son concours à la 11^e place des Championnats du monde U18 qui se déroulent à Nairobi au Kenya. La sociétaire de la JSM Ben Aknoun a totalisé 4962 points contre 5612 pour la première, l'Espagnole Maria Vicenté qui a devancé l'Allemande Johanna Siebler 5502 points et l'ukrainienne Urt Baciaskaite 5467 points. Son compatriote, le sprinteur algérien Mohamed Mehdi Zerkaoui, s'est qualifié dans la journée pour la finale du 200m des mondiaux d'athlétisme des moins de 18 ans.

Zerkaoui avec un chrono de 21.74 a occupé la 3^e place de sa demi-finale remportée par le Sud-Africain Retschiditswe Mlenga (21.10) devant le Français Paul Tritenne (21.26). Ces Mondiaux 2017 des moins de 18 ans se déroulent du 12 au 16 juillet. L'Algérie y participe avec un total de 13 athlètes, à savoir : Oussama Cherrad, Akram Abed, Saber Abed, Mehdi Abidi, Hamdani Benahmed, Rabie Deliba, Yacine Khedim, Ayoub Mahrou, Mehdi Anis Nait Abdelaziz, Yazid Slim, Mohamed Mehdi Zerkaoui, Asma Baya Arabia et Loubna Benhadja.

Handisport/Mondiaux-2017 d'athlétisme

Médaille d'or pour l'Algérienne Mounia Gasmi

L'ATHLÈTE algérienne Mounia Gasmi a décroché vendredi soir une médaille d'or dans le lancer du club (F32), au premier jour des 8^e Championnats du Monde de Londres d'athlétisme handisport. La jeune athlète algérienne a réalisé 25,07 m au lancer du club, se classant ainsi à la première place parmi 9 athlètes en course dans cette épreuve. Mounia Gasmi sera également en compétition samedi soir pour le lancer du poids. Gasmi (F32), avait remporté deux médailles d'argent (club et poids) aux derniers Mondiaux à Doha en 2015. D'autre part, les athlètes algériennes Safia Djalal, Nadia Medjmedj, Nassima Saifi et Samir Nouioua entrent également en lice ce samedi à l'occasion de la deuxième journée des mondiaux de Londres. 19 athlètes algériens dont six filles, participent aux 8^e Championnats du monde d'athlétisme handisport qui se déroulent à Londres jusqu'au 23 du mois en cours.

AG extraordinaire de la Fédération algérienne de boxe Retrait de confiance à Nehassia

■ Les membres de l'assemblée générale extraordinaire (AGEx) de la Fédération algérienne de boxe (FAB), réunis samedi au Centre Ghermoul d'Alger, ont retiré leur confiance au président de l'instance fédérale, Abdelmadjid Nehassia, alors qu'une assemblée élective est convoquée pour le 1^{er} août prochain.

Lors d'une assemblée générale houleuse qui a duré plus de trois heures, 34 membres sur les 53 composant l'assemblée générale de la FAB ont approuvé, à main levée, le retrait de confiance à Abdelmadjid Nehassia, alors que sept membres ont voté contre.

Quarante-huit membres dont 29 ligues, neuf clubs et dix membres du bureau fédéral étaient présents aux travaux de l'AGEx, dirigés par le directeur des sports au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Abdelmadjid Djebab, en l'absence de Nehassia. «Contrairement à ce qui se dit, le ministre de la Jeunesse et des Sports a suspendu Abdelmadjid Nehassia pour dysfonctionnement grave dans la gestion de la FAB, conformément aux articles 181 et 217 du décret exécutif 14-330 régissant le fonctionnement des fédérations sportives», a déclaré à l'APS, le directeur des Sports au MJS, Abdelmadjid Djebab.

Pour le même responsable, le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a reçu «à plusieurs reprises le président de la FAB pour trouver une solution au dysfonctionnement de l'instance fédérale depuis plus de trois mois, mais les choses ont pris une autre tournure».

«La Fédération algérienne de boxe doit retrouver sa sérénité et sa stabilité avec l'organisation d'une assemblée générale élective dans un



Ph. S. D. R.

délai ne dépassant pas les 15 jours. La famille de la boxe doit se débarrasser de tout ce qui peut entraver le développement de cette discipline olympique qui a tant donné à l'Algérie», a fait savoir Djebab.

Les membres de l'assemblée extraordinaire se sont mis d'accord pour l'organisation d'une assemblée générale élective (AGE) le 1^{er} août prochain, alors que l'ouverture de la période de dépôt des dossiers de candidature est prévue à partir de demain (dimanche) et jusqu'à jeudi à 14h00.

Pour ce faire, les commissions de candidature et de recours ont été installées. La commission de candidature est composée de Yacine Rechache, Bendidani Said et Belmili Abdelhak, alors que les trois membres de la commission de recours sont : Bachir Haigoun, Kemmouche rabah et Debou Sofiane. Lors des travaux, le directeur des sports au MJS a soumis une proposition aux membres de l'AGEx qui

consiste à accorder la qualité de membre d'honneur au président sortant, Nabil Sadi, pour qu'il puisse continuer sa mission au sein du Comité exécutif de l'Association internationale de boxe (AIBA), chose largement approuvée par les membres de l'AGEx.

Les membres du bureau fédéral reprochent au président Nehassia, la prise de décisions unilatérales, notamment en ce qui concerne la désignation du directeur technique, les membres de la commission de discipline et les différents staffs techniques nationaux, sans oublier le mandatement de l'ex-président de la FAB, Nabil Sadi, pour être le représentant de l'Algérie au sein du Comité exécutif de l'association internationale de boxe (AIBA), sans passer par l'assemblée générale. Pour rappel, Nehassia avait été élu le 4 mars dernier à la tête de la FAB pour le mandat olympique 2017-2020, en remplacement de Nabil Sadi, déclaré inéligible par la tutelle.

R. S.

Offerts par la wilaya d'Alger Une récompense de 60 millions DA au profit des sportifs lauréats

Une récompense financière de l'ordre de soixante millions de dinars a été distribuée, samedi soir à Alger, par la Wilaya d'Alger au profit des clubs et athlètes de la capitale qui se sont illustrés, aussi bien sur le plan national qu'international, lors de l'exercice sportif 2016-2017 qui vient d'être clôturé. Une cérémonie présidée par le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a été organisée pour la circonstance au niveau de l'école de l'hôtellerie et de restauration à Ain Benian, rehaussée par la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, du président du Comité olympique, Mustapha Berraf, du

président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi et des élus du Conseil populaire de la wilaya d'Alger ainsi que des collectivités locales de la capitale. Dans son allocution, M. Zoukh a félicité les athlètes récompensés, les exhortant au passage de redoubler d'efforts pour toujours hisser l'emblème national lors des différentes manifestations sportives internationales. Il a en outre rappelé que cette cérémonie intervient après quelques jours de la performance réalisée par un autre club algérois, en l'occurrence le CR Belouizdad, qui a décroché le trophée de la Coupe d'Algerie, un trophée

qui a procuré de la joie à toute la population d'Alger, a ajouté le wali d'Alger, estimant qu'il était de son devoir de récompenser à chaque fois les lauréats parmi les sportifs de la capitale afin de les motiver pour réussir d'autres performances à l'avenir. Pour sa part, M. Ould Ali, a profité de l'occasion pour réitérer l'engagement de l'état à accompagner les sportifs algériens pour réussir les meilleurs résultats, aussi bien sur la scène nationale qu'internationale, tout en appelant les athlètes présents à persévérer dans les efforts pour honorer à chaque fois l'emblème national.

H. L.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Larbaa Nath Irathen

Une vieille femme tuée dans un accident de la route

UNE PERSONNE est décédée, avant-hier, dans un accident de la route survenu dans la ville de Larbaa Nath Irathène (27 km au sud de Tizi Ouzou). Selon les indications fournies par la Protection civile, à l'origine de

l'accident le dérapage d'un véhicule à hauteur de la placette dite «Ledjane» causant le décès d'une femme de 81 ans. Une enquête a été ouverte pour élucider avec exactitude les circonstances du drame. H. M.

Skikda

Une casemate pour terroristes contenant une mine artisanale découverte

UNE CASEMATE pour terroristes contenant une mine de confection artisanale, un micro portable et des appareils-photos a été découverte samedi à Skikda lors d'une opération de fouille par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et lors d'une opération de fouille et de recherche, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 15 juillet 2017 à Skikda, une casemate pour terroristes, contenant une mine de confection artisanale, un micro-portable, des appareils-photo et des effets de couchage», précise la même source.

Des quantités de subsistances de vivre, dissimulées dans un fût en plastique, ont été

également découvertes dans la même localité, ajoute le communiqué.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des gardes-frontières, en coordination avec les services de Douanes «ont intercepté, à Sidi Bel-Abbès et Tlemcen, trois narcotrafiquants et saisi 135 kilogrammes de kif traité».

En outre, des unités des garde-côtes «ont mis en échec, à Béni Saf, wilaya de Aïn Témouchent, deux tentatives d'émigration clandestine de 28 individus, à bord d'embarcations pneumatiques, tandis que 15 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Adrar et Tamanrasset», conclut le communiqué du MDN.

Y. N.

Crise du Golfe

Le ministre français des AE rencontre les dirigeants koweïtiens

LE CHEF de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, a rencontré dimanche les dirigeants de Koweït, principal médiateur dans la crise entre le Qatar et des pays arabes qui lui imposent des sanctions économiques après l'avoir accusé de «soutenir le terrorisme». Le ministre français a d'abord été reçu par l'émir cheikh Sabah al-Ahmad Al-Sabah avant de s'entretenir avec son homologue koweïtien, cheikh Sabah Khaled Al-Sabah, a rapporté l'agence officielle Kuna, sans plus de précisions. M. Le Drian a déclaré samedi, au début de sa tournée qui l'a déjà conduit au Qatar et en Arabie saoudite, vouloir

apporter le soutien de son pays à la médiation koweïtienne dans la crise du Golfe.

Selon Paris, la mission de M. Le Drian vise à plaider pour un «apaisement rapide» dans cette crise diplomatique sans précédent dans le Golfe.

Le 5 juin, l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Emirats et l'Egypte ont rompu leurs relations avec le Qatar et lui ont imposé des sanctions économiques, en l'accusant de «soutenir le terrorisme». Le Qatar a démenti ces accusations. Le ministre français est attendu dimanche soir pour la fin de sa tournée à Abou Dhabi.

R. I.

Tizi Ouzou

Première noyade mortelle de la saison

UN PREMIER cas de noyade mortelle de la saison estivale dans les plages de Tizi Ouzou a été enregistré, samedi après-midi, a indiqué, dimanche, la cellule de communication de la Protection civile dans un communiqué. Il s'agit d'un homme de 38 ans qui s'est noyé au niveau d'une plage interdite à la baignade, Tala Tikith dans la commune d'Ait Chafaa (80 km au nord-est de Tizi Ouzou). Les éléments de la Protection civile ont été alertés aux environs de 18 heures. Le corps sans vie de la victime a été déposé au niveau de la morgue de l'hôpital d'Azefoune.

Hamid M.

La deuxième session du bac boudée la majorité des candidats



Louvis

Djalou@hotmail.com

Comité olympique algérien

Ould Ali «conseille» à Berraf de partir

■ Mustapha Berraf doit faire preuve de sagesse «en faisant passer l'intérêt du sport national avant le sien», a déclaré samedi soir le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, au sujet du conflit qui oppose le président du Comité olympique et sportif algérien (COA) à des présidents de Fédérations sportives algériennes, le conseillant de se retirer pour «le bien du sport algérien».

Par Racim S.

«S i j'étais à la place de Berraf, j'aurais déjà plié bagage pour éviter au sport national cette situation de blocage qui l'expose désormais à un avenir incertain. On a tous vu comment l'assemblée générale électorale s'était déroulée, et le fait que la quasi-totalité des présidents des fédérations refusent d'intégrer le bureau exécutif du Comité olympique et recourent au Tribunal arbitral sportif (TAS), devrait donner matière à réfléchir au président du COA», a poursuivi M.

Ould Ali en marge de la cérémonie organisée par la wilaya d'Alger pour honorer les sportifs lauréats de la capitale au cours de l'exercice 2016-2017.

Le ministre de tutelle a profité de l'occasion pour réitérer son appel en direction du TAS afin de rendre le plus tôt possible son verdict au sujet de ce dossier, soit en déboutant les fédérations soit en leur donnant gain de cause. «Ce n'est pas normal de laisser traîner l'affaire tout ce temps», a-t-il martelé.

Par ailleurs, M. Ould Ali a salué la récente démarche entreprise par la Fédération algérienne de football qui se dirige vers

la délocalisation au stade de Constantine de la prochaine rencontre des Verts face à la Zambie, le 5 septembre dans le cadre de la 4^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, sachant que l'équipe nationale est domiciliée depuis 2008 au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

«C'est une initiative à saluer. Personnellement, j'ai toujours dit que l'équipe nationale doit évoluer un peu partout dans les stades algériens, dans la mesure où elle est la propriété de tout un peuple», s'est-il réjoui.

R. S./APS

Football / transfert

Accord de principe entre l'AS Rome et Ryad Mahrez

L'AS Rome a trouvé un accord de principe avec le milieu international algérien de Leicester City (Premier League anglaise de football) Ryad Mahrez pour un éventuel transfert chez le vice-champion d'Italie, rapporte dimanche le quotidien sportif «Il Corriere dello Sport».

Les négociations s'annoncent néanmoins serrées entre les deux clubs pour Mahrez, encore sous contrat jusqu'en 2020 avec Leicester, ajoute la même source. Riyad Mahrez avait fait part de sa volonté de partir à l'issue de la saison 2016-2017. Les

«Foxes» ont d'abord fixé un prix qui a refroidi les différents intéressés : 50 millions d'euros. Leur position pourrait s'assouplir. Selon «Il Corriere dello Sport», ils voudraient désormais au moins 35 millions d'euros.

Sky Sport Italia assurait samedi soir qu'une première offre avait été transmise par l'AS Roma, équivalente à 23 millions d'euros. Insuffisante, compte tenu du plafond défini par le club anglais. La chance du nouveau directeur sportif de «La Louve» Monchi réside dans le fait d'avoir trouvé un accord de principe avec l'agent du joueur. En

revanche, les négociations avec le club anglais pourraient durer.

Après une saison étincelante marquée par 17 buts en Premier League et un titre de champion, la forme de l'attaquant algérien a baissé la saison dernière (6 buts) alors que le club n'a terminé que 12^e du championnat, en atteignant toutefois les quarts de finale de la Ligue des champions.

Formé au Havre (France), Mahrez s'était engagé avec Leicester en janvier 2014, alors que les «Foxes» évoluaient en deuxième division anglaise.

N. Y.